

1 PRESENTATION DE L'OPERATION

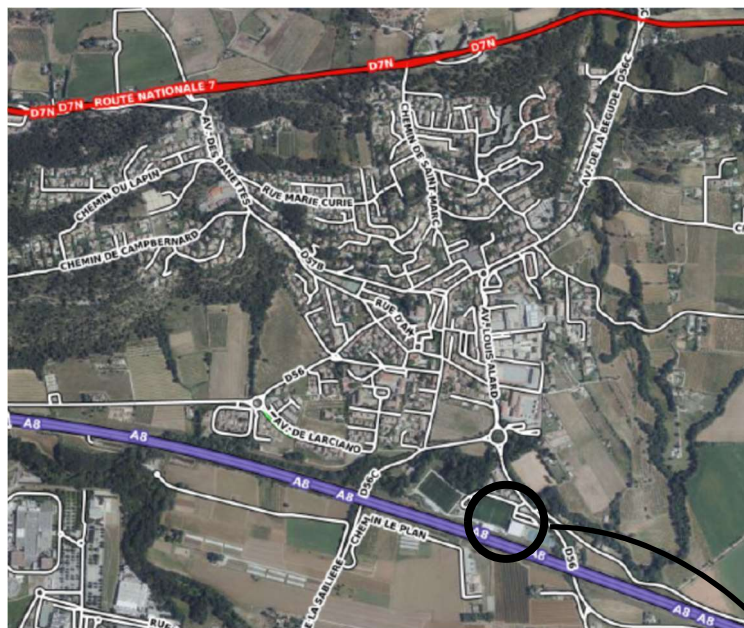
1.1 Contexte :

La commune de Rousset se situe à l'Est du département des Bouches du Rhône à proximité d'Aix-en-Provence, sur les contreforts Sud de la barre du Cengle en vision directe à la Sainte Victoire.

La commune compte 5200 habitants sur un territoire de 19.5 Km².

Elle dispose d'une grande zone d'activité de 7 000 emplois au Sud à environ 1km du noyau villageois. La commune est traversée par l'ARC (rivière) d'Est en Ouest à travers sa plaine agricole. Le noyau villageois s'élève vers le Nord et à une altitude de 225m.

Ville de Rousset situation du projet sur la commune.



Lieu du projet.



Complexe sportif de ROUSSET.



Vues depuis la route départementale RD 56



La maitrise d'œuvre de ce projet et notamment l'architecte devra proposer une réalisation qui devra s'intégrer parfaitement avec le site.

Le maitre d'œuvre de ce projet aura une mission complète à minima telle que définie par le code de la commande publique (CCP) relative à la maitrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maitrise d'œuvre privée dans le cadre des art. L. 2431-1 à L. 2431-3 et R. 2431-1 à R. 2431-3, CCP) précisant entre autres les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maitrise d'œuvre confiés par des maitres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé.

Les éléments de la mission de Maîtrise d'œuvre sont les suivants :

- Les études d'esquisse
- Les études d'avant-projet ;
- Les études de projet
- L'assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés publics de travaux ;
- La direction de l'exécution des marchés publics de travaux ;